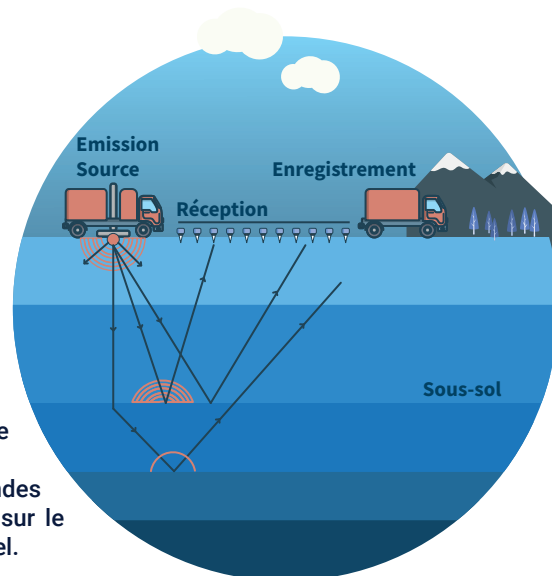


Développement du territoire : campagne d'exploration 3D menée par Lithium de France à Batzendorf

À partir du mois de juin 2024, une exploration en 3D du sous-sol sera réalisée sur la zone du permis Exclusif de Recherches (PER) « Strasbourg » incluant plusieurs communes dont Batzendorf.

Une campagne d'exploration est un ensemble d'opérations sur le terrain faisant appel aux meilleures expertises du sous-sol de Lithium de France afin de découvrir le potentiel des ressources en chaleur géothermale. Cette exploration est une opération d'investigation non intrusive, à la surface du sol.

Des capteurs appelés géophones seront déployés et des camions émetteurs d'ondes acoustiques parcourront le secteur concerné afin de recueillir des informations sur le sous-sol, le caractériser par nos experts géophysiciens et ainsi évaluer son potentiel. L'ensemble des travaux fait l'objet d'un arrêté préfectoral.



Comment ça marche ?

La campagne sur le terrain se déroule en 5 phases :

1



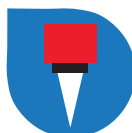
Autorisation de passage,
coordonnée par la
société Baur

2



Mesures topographiques,
pour s'adapter
au terrain

3



Déploiement des capteurs
à intervalles
réguliers à la
surface du sol de la
zone concernée

4



Phase d'enregistrement
déplacement des
camions-émetteurs sur la
zone concernée

5



Ramassage des capteurs
et retour de tous les
équipements à la
base logistique

Quand ?

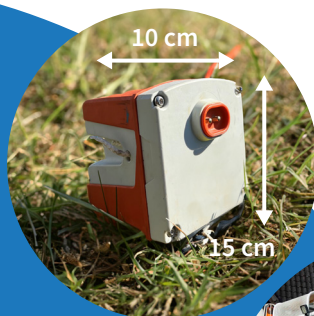
L'exploration débutera au mois de juin 2024, avec le déploiement des capteurs.

L'opération dure une soixantaine de jours, sur toute la zone concernée incluant une vingtaine de communes, mais cela ne signifie pas une présence en continue sur le terrain tout au long de cette période.

Aucune activité de terrain ne sera réalisée le dimanche, ni le samedi dans les zones urbaines.

Les géophones

Capteurs sans fil géolocalisés qui enregistrent les ondes acoustiques émises par les camions. Ces capteurs suivent des lignes séparées de 120 à 240 m couvrant la zone concernée, et sont placés à 30 m les uns des autres, après autorisation du propriétaire ou de l'exploitant.



Les camions émetteurs

Les ondes acoustiques qu'ils envoient permettent le recueil des données par les géophones. L'émission des ondes dure environ 1 minute tous les 30 mètres. Le bruit (comparable à celui d'un tracteur) et les vibrations perçus dépendent de la distance à laquelle on se trouve. Les camions respectent une distance de sécurité avec les bâtiments et se déplacent principalement sur les routes et les chemins existants, après autorisations de passage préalablement délivrées.



Prakla



Thomas